

# Partie III

## Smart Port-city : essais prospectifs

### Capsule professionnelle 9

---

## Le rôle de la culture dans les nouvelles modalités de la gouvernance ville-port

*Marlène Renault*

*Doctorante et Chargée d'études Culture*

Agence d'Urbanisme de la Région Havraise et de l'Estuaire (AURH)  
Le Havre - France

## Biographie

**Marlène Renault** est doctorante en sociologie, chargée d'études culture à l'Agence d'Urbanisme de la Région Havraise et de l'Estuaire. Après un diplôme en Mode et Environnement à MJM Design Graphic Paris, elle démarre son parcours chez France Télévision pour les programmes de William Leymergie comme assistante journaliste auprès de Sylvie Adigard ; elle développe alors des compétences en techniques d'entretiens et en logique d'images vidéo. Parallèlement elle s'investit dans plusieurs associations à dimension culturelle dans lesquelles elle milite pour l'accès à la culture et les droits culturels des citoyens. C'est dans une logique de rapprochement de ces deux centres d'intérêt qu'elle décide de reprendre un cursus universitaire et de se lancer dans la recherche en Sciences Humaines et Sociales sur le sujet de « Culture et Développement Durable ». Après avoir obtenu son Master ITC à l'Université du Havre, elle rejoint l'équipe de l'AURH en 2011 pour mener à bien sa thèse avec une Bourse Doctorale Régionale et Industrielle. Dominique Dherville, Directeur, et Antoine Rufenacht, Président de l'AURH, lui confient une étude qui questionne la « culture comme levier de développement des territoires estuariens », et en particulier celui de l'Estuaire de la Seine. Marlène Renault mène un travail universitaire dynamique et innovant dans sa méthode en associant au travail scientifique textuel, un travail filmographique des entretiens menés sur les territoires considérés.

*« Il s'agit de concevoir la culture non pas comme un secteur d'activité ou comme un ensemble de pratiques artistiques, mais comme un cadre de réflexion ».*

JM. Lucas

*Tout le monde savait que c'était impossible. Il est venu un imbécile qui ne le savait pas et qui l'a fait.*

Marcel Pagnol

## Introduction

Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, force est de constater que la culture a le pouvoir de transformer les sociétés. Ses diverses dimensions enrichissent tous les aspects de notre vie quotidienne, elle est source d'identité, de cohésion, de créativité et ceux-ci participent à fonder des sociétés du savoir dynamiques, innovantes et florissantes. Seule une approche du développement centrée sur l'humain et fondée sur le respect mutuel et le dialogue ouvert entre les cultures peut conduire à des résultats durables, inclusifs et équitables. (Unesco, 2005)

### *Les dimensions économiques et sociales de la culture*

#### **Une économie de la culture et de la créativité**

Au cœur de notre quotidien, l'innovation influence et modifie notre rapport au monde. Dans cet environnement mouvant, la créativité, le savoir et l'accès à l'information, ou économie créative doit être mobilisée en tant que moteurs de la croissance économique et du développement.

Le terme « créativité » comme le mot culture, recouvre plusieurs acceptions, elle regroupe la création artistique et culturelle, mais pas seulement. Cette approche implique l'innovation sociale, les inventions scientifiques et les innovations technologiques. « La créativité comporte un aspect économique observable parce qu'elle contribue à l'esprit d'entreprise, encourage l'innovation, augmente la productivité et favorise la croissance économique. » (K.Viano, 2014).

La créativité est basée sur l'originalité, imagination, inspiration, ingéniosité et inventivité, elle cherche à résoudre des problèmes en observant ce qui se pratique dans d'autres disciplines sans a priori.

#### **Un principe collaboratif**

La question de la culture et du territoire, à l'heure des réflexions sur l'attractivité, occupe une place centrale pour les collectivités, point de liaison entre économie et créativité. L'action urbaine se réinvente dans un processus associant urbanisme, événements, formation, expérimentation. Il s'agit de développer, dans une logique de réseau, des synergies autour des filières culturelles, créatives et de recherche dans un objectif d'attractivité internationale. L'intérêt est de regrouper en un même lieu ces établissements d'enseignement et de recherche, des *start-up* ainsi que des équipements à dynamique culturelle, des espaces de convivialité et de divertissement. Nous nommons ces lieux des clusters. Les clusters culturels font partie de ces points de regroupements et ils sont encadrés dans une série de liens sociaux déterminants pour leur trajectoire (Grefte X., Sagot-

Duvalroux D., 2013). Ces clusters s'appuient sur les atouts locaux, ce qui leur confère une soutenabilité. La principale idée pour les collectivités, consiste à installer des clusters créatifs et recréer un milieu économique avec la capacité de mobiliser les ressources qui jouent un rôle sur le territoire et qui n'ont rien à voir et sont ignorées de l'économie industrielle. Les Cluster ont des relations très fortes avec d'autres clusters, les industries, les Associations culturelles et sportives... (Karlsson C., 2013).

En s'inspirant de la ville de Montréal, Patrick Cohendet, Professeur d'économie à HEC Montréal essaie de dépasser les visions du cluster selon Mickaël Poter, qui consiste à dire que rassembler les entreprises de même domaine crée des opportunités, et celle de Richard Florida qui lui émet l'idée de rassembler des individus talentueux, ce sont des approches très statiques du cluster. Pour Patrick Cohendet la dynamique de la créativité est liée à des interactions entre trois couches : l'Upperground, le Middleground et l'Underground.

L'Upperground, correspond aux firmes créatives, les institutions, les ports, les CCI, les musées, les bibliothèques.

L'Underground, est représenté par les artistes, les acteurs culturels, les lieux de talent, qui ne sont pas sur *le marché marchand* mais qui malgré tout veulent se faire reconnaître par leur communauté, leurs pairs, en expliquant leur art.

Le middleground, est le lieu où ces communautés se rencontrent, trouvent des modes d'exploitation pour aller vers les forces d'innovation. Ce sont ces lieux qui ont toutes leurs importances car ils sont des lieux d'intermédiation, de connaissance, de création, d'innovation, de monstration. Ils provoquent des relations cognitives durables entre les gens et les projets. Ces middleground se trouvent généralement dans des endroits où il y a des friches, beaucoup d'espace à recréer et une population qui veut montrer son potentiel. (Cohendet P., Simon L., 2009).

C'est en se frottant au monde, en entretenant des coopérations avec d'autres acteurs, entrepreneurs, chercheurs que nous élaborons progressivement de l'innovation. Il faut sans cesse questionner le modèle économique et social pour puiser ses richesses dans l'économie de la contribution. « Comme l'avance Jeremy Rifkin (2012), ce nouveau modèle pourrait plutôt s'appuyer sur le déploiement des nouvelles technologies qui suppose des changements comportementaux, avec une nouvelle relation aux savoirs, aux autres, avec plus de co-construction, de collaboration, où chacun est acteur de son environnement ». (Creative Wallonie, 2013). Les villes d'aujourd'hui ne doivent pas seulement être créatives mais participatives et attractives.

### **Une citoyenneté participative et culturelle**

A l'heure de la globalisation de l'économie, de l'effacement des territoires, de la perte de légitimité de politique et de démocratie, de transfert vers le marché et

le commerce sur le plan de la culture et sur le contenu culturel, nous sommes à un moment de nécessaire refondation, de réinvention, de prendre des risques. Les laboratoires doivent remplacer les entrepôts. Même si technologiquement les avancées sont mesurables, nous sommes dans une situation où les enjeux de citoyenneté et de vivre ensemble touche l'humanité.

La citoyenneté culturelle pourrait constituer une réponse en favorisant de nouvelles synergies et contributions tant par les engagements des artistes, des institutions, des politiques que des citoyens pour encore mieux faire vivre les valeurs intrinsèques de la culture. (Brault S., 2014). L'aspect culturel de la citoyenneté permet d'être la voix par laquelle la citoyenneté va prendre plus d'ampleur que l'économie et la politique, par laquelle le citoyen va prendre ces responsabilités dans son quartier, dans sa ville. Nous sommes dans une logique de transfert du pouvoir vers la base, vers finalement une démocratie au sens strict du terme. Il y a là une volonté d'expression, de co-construction, de partage des citoyens. La révolution numérique a donné des outils aux citoyens : choix d'interroger les contenus culturels, d'être des émetteurs de contenu. Le progrès et l'amélioration de la citoyenneté culturel, ne doit pas se réduire aux nombre de billets vendus, mais doit être envisagé comme le moyen d'enrichir et de donner davantage de pouvoir, de contrôle dans la vie quotidienne des citoyens. La citoyenneté culturelle permet une citoyenneté partagée. L'expérience culturelle et l'approche par la culture remettent en question les formats d'échanges, permettent de passer du transactionnel au relationnel et de dépasser l'expérience du plaisir esthétique.

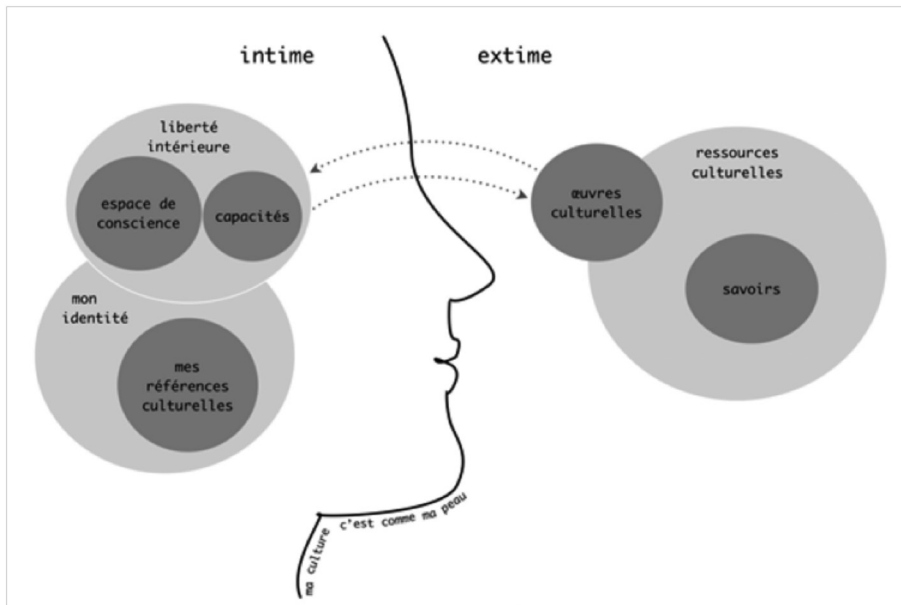
## *Modelage d'une nouvelle gouvernance : une gouvernance culturelle partagée ville et port*

### **Les Ports... Une diversité culturelle en héritage à valoriser**

L'espace portuaire et les habitants sont des vecteurs de l'histoire et des mémoires. Etre habitant d'une ville portuaire c'est d'abord vivre sa ville et reconnaître son port, par conséquent, c'est se nourrir des origines et des vécus de la ville : histoire ouvrière et portuaire, mais aussi mémoire de l'immigration, mémoire de la traite négrière, identité urbaine...

« L'investissement des habitants dans la vie de la cité sera d'autant plus fort que chaque individu se sentira reconnu dans sa singularité, accompagné dans ses propres pratiques. ». En ce sens, la valorisation, la conservation, la transmission du patrimoine ville-port, sont essentielles et les pratiques culturelles sont inévitablement le moteur de toute démarche participative. Redonner aux habitants la possibilité d'être acteurs et auteurs d'initiatives culturelles, veiller à stimuler l'engagement citoyen et les projets communs en évitant toute forme de consommation culturelle. « Faire vivre la diversité culturelle nécessite ainsi de savoir définir collectivement des modes de régulation, au plus près des problèmes concrets

posés [...] Vivre ensemble dans un contexte de développement durable exige de penser globalement, d'exercer une solidarité élargie, au-delà des seules frontières territoriales et nationales » (Ateliers du développement durable - Ville de Nantes, 2013). Dans sa riche diversité, la culture a une valeur intrinsèque aussi bien pour le développement que pour la cohésion sociale et la paix. L'UNESCO l'a récemment érigé en principe fondamental du droit international, par le biais d'une Convention. La déclaration de Cotonou du 15 juin 2001 affirme que « la diversité culturelle constitue l'un des enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle ». « Observer ensemble, c'est aussi chercher ensemble les valeurs à observer ; c'est donc se former mutuellement à exercer ce partage de savoirs nécessaires pour élaborer des stratégies qui répondent aux difficultés analysées. Observer une situation au regard des droits culturels, c'est déjà les mettre en œuvres » (Meyer-Bisch P. 2013).



Source : PATRICE MEYER-BISCH – Université de Fribourg - 2013

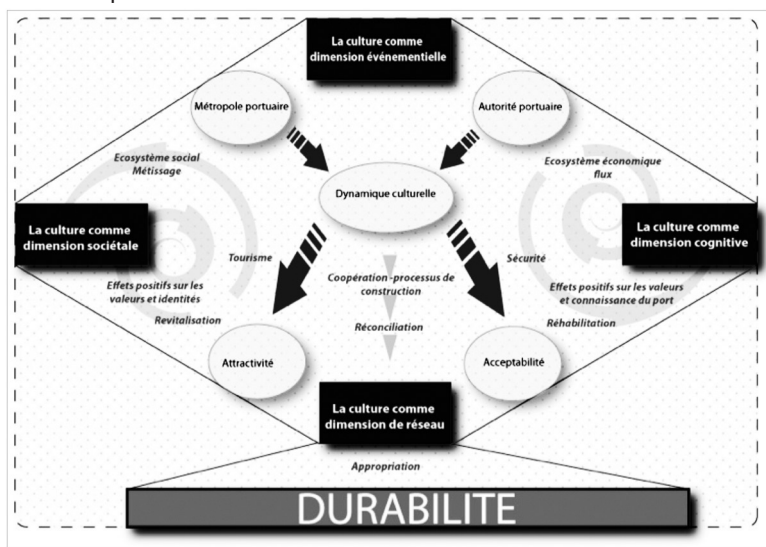
## Les enjeux d'une régénération de la zone d'interface urbano-portuaire

Après les transformations du port (recul du traitement du cargo) des territoires se sont libérés sur le port en centre-ville, ce qui a donné une nouvelle structuration de la ville, à travers des zones résidentielles, des zones touristiques, récréatives et culturelles, éléments moteurs de l'économie et au cœur des stratégies urbaines. Cette nouvelle configuration a également changer le regard des habitants sur le port, de plus en plus éloigné et replié sur lui-même. Associé à un *no man's land*, le port est rarement célébré comme un lieu de créativité. Etre une ville créative et culturelle ce n'est pas seulement avoir des équipements, et faire

de nombreux événements avec un certain taux de fréquentation, il faut être une ville avec une âme, où il est facile de vivre, où les habitants prennent du plaisir à y vivre.

Pour cela les villes et les ports doivent envisager de nouvelles stratégies, de nouvelles formes d'entente et de gouvernance. En premier lieu, il a été établi que les ports ne peuvent plus se contenter des activités uniquement des activités portuaires. Dans une démarche de stratégie de développement durable, ils préconisent une utilisation plus souple des organisations et équipements portuaires. Les installations culturelles autour et dans le port ont des effets très positifs sur les autorités portuaires et municipales, et très bénéfiques pour le port et pour la ville. Ces installations, musées, amphithéâtres, universités ont permis un changement de physionomie de la ville, de sa relation au fleuve. Le citoyen s'approche du fleuve et se réapproprie ses rives. Cela génère une organisation territoriale contemporaine et donne lieu à une mise en valeur d'anciennes structures portuaires comme symbole de l'histoire.

La zone portuaire est également une fenêtre de compréhension sur son environnement, aussi bien technique (ingénierie des côtes, des logistiques, du maritime) que humain (héritage de la ville maritime, d'une identité maritime, d'un grand métissage, d'une diversité culturelle), la culture intervient comme élément cognitif et d'acceptabilité.



Source : MARLENE RENAULT – AURH/Université du Havre. IDEES Le Havre- 2014

Les aménagements culturels dans et autour du port ont vu l'arrivée de millions de visiteurs, la culture œuvre pour mettre en évidence les avantages économique et sociale, d'innovation, d'identité communes et partagées, afin de rendre ces villes portuaires plus attractives.

## Bibliographie

- Aznar G., *Idées, 100 techniques de créativité pour les produire et les gérer*, Paris, Groupe Eyrolles, Edition d'Organisation p. 21.
- Bach L., Cohendet P., Pénin J., Simon L.; 2010 «Creative Industries and the IPR Dilemma between Appropriation and Creation: Some Insights from the Videogame and Music Industries», *Management international*, Vol. 14, no 3, Printemps 2010, p. 59-72
- Barbato JC., 2008, «*La diversité culturelle en droit communautaire. Contribution à l'analyse de la spécificité de la construction européenne*», Aix-en-Provence, PUAM, et thèse de doctorat, Université Nancy 2, 2005.
- Brault S., 2009, *Le Facteur C - L'Avenir passe par la culture*, La Presse / Éditions Voix parallèles.
- Cohendet P., Grandadam D., Simon L., 2008, «Réseaux, communautés et projets dans les processus créatifs», *Management international*, Vol. 13, no 1, Automne 2008, p. 29-44
- Cohendet P., Grandadam D., Simon L., 2011, «Rethinking Urban Creativity: Lessons from Barcelona and Montreal», *City Culture and Society*, Vol. 2, no 3, Septembre 2011, p. 151-158
- Cohendet P., Zapata, S., 2009, «Innovation and Creativity: Is There any Significance to the Creative City?», *Management international*, Vol. 13, numéro spécial : Les villes créatives: une comparaison Barcelone - Montréal, Printemps 2009, p. 23-36
- D'Angelo M., de 1990 à 2001, *Diversité culturelle et dialogue des civilisations: l'évolution des concepts*, coll. Innovations & Développement, no 7, Idée Europe, Paris.
- De Gravelaine F., 2008, *A Nantes, la mutation d'une île.. Place publique*, les chroniques de l'île n°1.
- Djian J.M., 1996, *La Politique culturelle*, Paris, Le Monde éditions, p. 11.
- Gravari-Barbas M., 2013, *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Ed. Du Moniteur, paris, 158p.
- Greffe X., 2006, *La mobilisation des actifs culturels de la France : de l'attractivité culturelle du territoire...à la nation créative*, rapport de synthèse sur l'attractivité culturelle, document de travail du DEPS, N° 1270 mai 2006, <http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/dt1270.pdf>
- Grésillon B., 2002, *Berlin, métropole culturelle*, Belin, 352 p.
- Meyer-Bisch P., 1998 (avec Marco Borghi), *Ethique économique et droits de l'homme. I., La responsabilité commune. II., Charte des responsabilités communes dans l'activité économique*. Fribourg, éd. Universitaires. 441 p + 30 p.
- Meyer-Bisch P., 2000 (avec Marco Borghi), *Société civile et indivisibilité des droits de l'homme*, Fribourg, éd. Universitaires. 438 p.
- Meyer-Bisch P., 2008, *La centralité des droits culturels, points de contact entre diversité et droits de l'homme*, in *Annuaire international des droits de l'homme*, Athènes, Bruxelles, Sakkoulas, Bruylant Vol.III/2008, pp.31-46
- Meyer-Bisch P., Friboulet JJ., Davoine E., 2008, *L'effectivité des normes sociales internationales dans l'activité économique*, (eds.), Zurich, Schulthess. Collection interdisciplinaire, volume 32, 274p.
- Prud'homme L., Dubois-Prud'homme A., Lapierre L., 2011, *Simon Brault, Prendre fait et cause pour la culture*, les Presses de l'Université du Québec (Chaire de leadership Pierre-Péladeau).
- VIANIO K., 2014, *L'Afrique puissance mondiale, Le retour en force de la diaspora, Economie créative, artistique et culturelle au Bénin*, LeConsultant, n°001 janvier 2014.
- Ville de Nantes, *Vivre ensemble et promouvoir la diversité culturelle à Nantes ; Vers une approche partagée*, Texte produit dans le cadre des ateliers du développement durable proposés par la Ville de Nantes.